

CONDITIONS DE GARANTIE*

Nous garantissons tous les végétaux de pépinière (sauf exceptions*) replantés en extérieur en pleine terre dans de bonnes conditions de plantation et d'entretien pendant un an.

Si toutefois vos végétaux ne reprenaient pas, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Appelez nos pépiniéristes au **03.81.34.33.77** pour leur signaler la non reprise de votre plante et suivre leurs recommandations : parfois il suffit d'arroser un peu plus ou à peine moins, ou simplement de patienter encore un peu, les végétaux feuillant plus ou moins tôt suivant les espèces et la précocité du printemps ...
- Rapportez la plante à la pépinière.
- Faites des photos et envoyez-les par mail : **cotejardinvalentigney@gmail.com**

Dans tous les cas, pour tout échange ou avoir, il faudra obligatoirement :

- Rapporter la plante,
- Présenter le ticket de caisse datant de moins d'un an.

Après vérification que toutes les conditions favorisant la reprise du végétal ont été respectées, un avoir du montant du ticket de caisse ou un échange vous seront proposés. L'avoir sera valable pendant un an à compter de sa date d'émission. Dans tous les cas, la replantation reste à la charge du client.

Toute plante échangée ne pourra plus bénéficier d'une garantie de reprise.

* Ne sont jamais garanties :

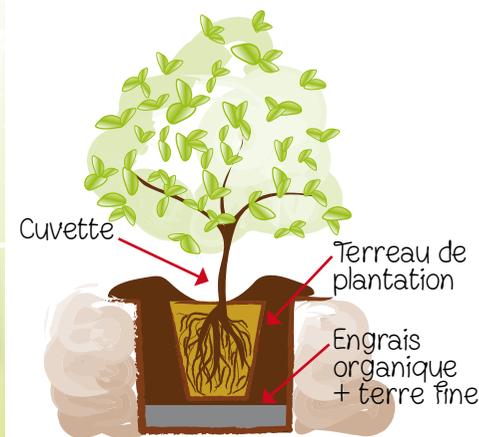
- Les plantes de climat doux et donc non adaptées à notre région : agrume, palmier, bananier, laurier-rose, agave, mimosa, bougainvillée, datura, callistemon, cassia, eucalyptus, arum, agapanthe, abutilon, camélia, olivier, passiflore, tibouchina, cordylina...
- Les plantes aromatiques comme le laurier-sauce, le thym, le romarin...
- Les plantes d'appartement.
- Les plantes vivaces en godet ou en conteneur.
- Les sapins de Noël en motte ou en conteneur.
- Les rosiers vu leur sensibilité grandissante aux maladies.
- Les plantes ayant subi un sinistre : gel inhabituel, grêle, inondation, **sécheresse (dans ce cas, toutes plantes mortes non signalées avant la date d'arrêt de restriction d'eau ne pourra pas bénéficier de la garantie).**
- Les plantes ayant subi une attaque de parasites : mulot, insectes (chenilles, scolytes, cochenilles ...), larves de hanneton en terre...



PLANTATION, LES GRANDS PRINCIPES

Les différentes techniques de plantation adaptées aux divers types de végétaux (racines-nues, motte ou conteneur) sont décrites à l'intérieur de ce document mais voici quelques principes de base à respecter :

- Faites un trou **d'au moins 2 fois** le volume des racines ou de la motte.
 - Système racinaire plus développé
 - Croissance facilitée
- Utilisez un stimulateur racinaire (disponible à la jardinerie).
 - Meilleure reprise après plantation
 - Pousse plus vigoureuse
- Plantez par temps doux, jamais quand il gèle ni en période de canicule.
- Au fond du trou, mélangez quelques poignées d'engrais organique (disponible en magasin) avec de la terre fine et recouvrez de 10 cm de terre fine pour que les racines ne soient pas en contact avec l'engrais
- Comblez le trou avec du terreau de plantation ou un mélange de 50% de terre fine et 50% de terreau
- Arrosez abondamment après plantation, même s'il pleut, pour parfaire le tassement.



COTÉ JARDIN

PÉPINIÈRE COOPÉRATIVE

Tél : 03.81.34.33.77 - Mail : cotejardinvalentigney@gmail.com

*Votre Jardin,
notre seconde Nature !*

OUVERT du lundi au samedi 9h/12h - 14h/19h,
le dimanche matin 9h/12h (toute l'année)
et le dimanche après-midi 14h/18h
(de mars à juin et de septembre à décembre).

COTÉ JARDIN

PÉPINIÈRE COOPÉRATIVE

Lieu-dit « Sous les Vignes » - 25700 VALENTIGNEY

GARANTIE DE REPRISE DES VÉGÉTAUX

pendant
1 an*



en motte



en racines
nues



en conteneur

***Les arbres et arbustes d'extérieur sont garantis de reprise pendant 1 an à compter de la date d'achat s'ils sont plantés en pleine terre ! (voir toutes les conditions requises sur ce document).**

CONSEILS DE PLANTATION EN FONCTION DU CONDITIONNEMENT DES PLANTES

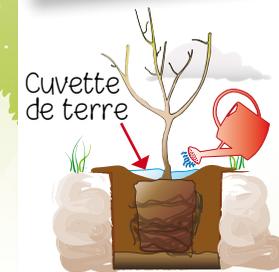


PLANTES EN CONTENEUR

Enlevez le pot délicatement en veillant à ne pas casser la motte. Si celle-ci est trop sèche vous pouvez la tremper complètement quelques minutes dans un seau d'eau.

Mettez la motte dans le trou de plantation. Comblez avec du terreau de plantation. N'enterrez le dessus de la motte que de 5 cm maximum.

Attention : certaines plantes demandent une terre acide (terre de bruyère au lieu du terreau de plantation) : les Érables du Japon, les Azalées, les Rhododendrons, les Hortensias, les Camélias, les plants de Myrtilles... demandez conseils à un vendeur pour avoir le terreau adapté !



Si votre plante nécessite un tuteurage, positionnez le tuteur de biais face au vent dominant et maintenez-le à votre plante à l'aide d'un collier adapté (Elastos).



PLANTES EN MOTTE

Procédez comme pour les plantes en conteneurs. Si la motte est tenue par une tontine (toile de jute), plantez-la avec la tontine, celle-ci préservant l'intégralité de votre motte.

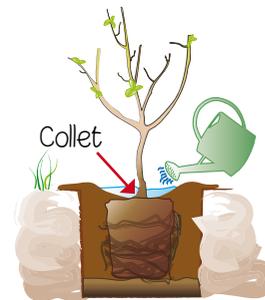


ARROSAGE

Pour toutes les plantes (en conteneur, motte ou racines nues), quand vous avez terminé la plantation, constituez une cuvette de terre en surface du trou de plantation pour faciliter l'arrosage. Toutes les plantes doivent absolument être arrosées abondamment à la plantation, même par temps de pluie, afin de mettre en contact les racines avec la terre et de parfaire le tassement.

Du printemps jusqu'à l'automne, s'il ne pleut pas, **arrosez 2 fois par semaine copieusement**, plutôt le matin ou le soir, pour bien mouiller la terre en profondeur.

Pendant l'hiver, en l'absence de neige ou de pluie pendant 3 semaines, pensez à arroser les végétaux aux feuillages persistants.



PLANTES EN RACINES NUES

Toutes plantes en racines nues demandent une taille de la partie aérienne et du système racinaire avant plantation. **N'hésitez pas à demander conseils à votre pépiniériste !**

- Raccourcissez les branches des fruitiers à noyaux de moitié, celles des fruitiers à pépins d'1/3. Pour les arbres-tiges, on conservera une flèche principale.
- Taillez l'extrémité des racines abimées au sécateur pour obtenir une coupe nette et propre.

Au fond du trou de plantation, faites une petite butte de terre et disposez les racines bien étalées sur ce petit promontoire.

Le collet de la plante (intersection entre le système racinaire et le tronc) ne doit surtout pas être enterré, donc la butte doit être ni trop haute, ni trop basse !

Recouvrez délicatement les racines de terreau de plantation et de terre fine (sans cailloux, mottes de terre, débris de racines...). Comblez le trou en tassant au fur et à mesure et en prenant soin de ne pas faire remonter les racines qui doivent toutes être dirigées vers le bas !

Un tuteurage est souvent préconisé pendant les premières années, notamment pour les arbres : placez le tuteur contre la plante et attachez-le avec un lien adapté qui ne blessera pas l'arbre (disponible en magasin).

